

Régie Intermunicipale du Centre sportif et culturel de Brandon

Procès-verbal de la **séance ordinaire** de la Régie Intermunicipale du CSCB, tenue à la salle Jean Coutu du 155 rue Saint-Gabriel à Ville de Saint-Gabriel, **ce 15 décembre 2016, à 20 h** à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

- Manon Rainville, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Gaétan Gravel, Ville de Saint-Gabriel
- Yves Morin, Ville de Saint-Gabriel
- Céline Cloutier, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Jacques Martial, Municipalité de Mandeville
- Denis Gamelin, Municipalité de Saint-Cléophas

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS À LA RENCONTRE :

- Michel Yanakis, Responsable de la maintenance
- Stéphanie Marier, Directrice générale et secrétaire trésorière
- Mélissa Tellier, Adjointe à la direction
- Mélanie Alouis, adjointe administrative
- Marie-Michelle Doyle, Réceptionniste
- Valérie Hamel, Responsable des activités physiques et aquatiques

SONT ABSENTS À LA RENCONTRE : 0

PUBLIC QUI ASSITE À LA RENCONTRE : 0

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET PRÉSIDENT

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents forment quorum sous la présidence de Madame Manon Rainville, mairesse de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon.

La séance ordinaire de la régie du CSCB de ce 15 décembre 2016, soit et est ouverte à compter de 20h00.

123-12-2016 3. ADOPTION ET SUIVI DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gaétan GRAVEL

Appuyé par Yves MORIN

Et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire de ce 15 décembre 2016, soit et est adopté, en laissant le **VARIA ouvert**.

Adoptée à l'unanimité

4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

124-12-2016 4.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2016

Il est proposé par Yves MORIN
Appuyé par Denis GAMELIN
Et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 novembre 2016, soit et est adopté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

5. FINANCES

5.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 14 DÉCEMBRE 2016

L'adjointe à la direction, Mélissa Tellier, dépose l'état des revenus et dépenses au 14 décembre 2016.

Il est proposé par Céline CLOUTIER
Appuyé par Jacques MARTIAL
Et résolu :

Que l'état des revenus et dépenses au 14 décembre 2016 soit accepté.

125-12-2016 5.2 COMPTES À PAYER AU 14 DÉCEMBRE 2016

Il est proposé par Yves MORIN
Appuyé par Denis GAMELIN
Et résolu :

QUE les comptes à payer au 14 décembre 2016, des chèques numéros 2540 à 2558 totalisant **5 702.16\$** soient et sont adoptés.

QUE les retraits directs effectués au 14 décembre 2016 représentant 13 transactions pour un montant **27 974.99 \$** soient et sont adoptés.

Adoptée à l'unanimité

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

126-12-2016 6.1 SALLE FADOQ

ATTENDU QUE le contrat entre la salle Jean Coutu et la FADOQ est déjà signé et que le tarif convenu est celui concernant une location de demi-salle.

ATTENDU QUE pour louer la demi-salle, nous devons défaire la scène.

ATTENDU QUE nous ne voulons plus défaire la scène, afin d'économiser sur le temps de main d'œuvre

ATTENDU QUE le tarif convenu restera le même, mais la FADOQ bénéficiera d'une salle complète.

ATTENDU QU'EN septembre 2017 la FADOQ devra payer le prix d'une location de salle complète.

Il est proposé par Jacques MARTIAL

Appuyé par Denis GAMELIN

Et résolu :

QUE les membres de la Régie acceptent que la FADOQ bénéficie du tarif de la demi-salle pour une salle complète, jusqu'en septembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

127-12-2016 6.2 TRAVAUX – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU PROGRAMME D'AIDE AUX COLLECTIVITÉS RURALES.

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale du CSCB modernise la salle multifonctionnelle en agrandissant la superficie afin de rendre plus accessible le plateau.

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale du CSCB s'engage à contribuer financièrement les coûts des travaux.

Il est proposé par Yves MORIN

Appuyé par Céline CLOUTIER

Et résolu :

QUE les membres de la Régie Intermunicipale autorisent Stéphanie Marier, directrice générale à déposer une demande d'aide financière auprès du programme d'aide aux collectivités rurales.

Adoptée à l'unanimité

128-12-2016 6.3 AVIS PUBLIC – CHANGEMENT RENCONTRE FÉVRIER

ATTENDU QUE la séance ordinaire de la Régie Intermunicipale du CSCB pour le mois de février 2017 est prévue le jeudi 23 février.

ATTENDU QUE le spectacle 2Frères a lieu à la même date

ATTENDU QUE nous déplacerons la séance ordinaire de la Régie Intermunicipale au mercredi précédent, soit le 22 février 2017.

Il est proposé par Denis GAMELIN

Appuyé par Céline CLOUTIER

Et résolu :

QUE la Régie du CSCB accepte que la séance ordinaire aura lieu le mercredi 22 février 2017.

Adoptée à l'unanimité

129-12-2016 6.4 ÉVÉNEMENTS – ARÉNA FAMILIPRIX SAINT-GABRIEL

ATTENDU QUE le CPA Brandon et l'Association du hockey mineur participent à des événements majeurs.

ATTENDU QUE ces événements sont très bons pour l'économie locale et l'effervescence du CSCB.

ATTENDU QU'EN conséquence, le CSCB donnera des heures de glace gratuites au CPA Brandon et à l'Association du hockey mineur, afin qu'on puisse bénéficier de ces événements dans notre municipalité.

Il est proposé par Yves MORIN

Appuyé par Jacques MARTIAL

Et résolu :

QUE les membres de la Régie acceptent que le CSCB donne des heures de glace gratuites au CPA Brandon et à l'Association du hockey mineur pour recevoir des événements majeurs.

Adoptée à l'unanimité

130-12-2016 6.6 CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE - FERMETURE

ATTENDU QUE le Centre de conditionnement physique Lefrançois Sports a un gros déficit depuis plusieurs années.

ATTENDU QUE le Centre sportif et culturel de Brandon a mis en place toutes les solutions nécessaires, afin de diminuer ce déficit.

ATTENDU QUE le CSCB n'a pas le financement requis pour moderniser le Centre de conditionnement physique Lefrançois Sports et qu'il n'a pas de budget pour supporter une aussi grosse perte.

ATTENDU QUE la fermeture du Centre de conditionnement physique Lefrançois Sports aura lieu le 1^{er} mai 2017.

Il est proposé par Denis GAMELIN

Appuyé par Céline CLOUTIER

Et résolu :

QUE les membres de la Régie acceptent la fermeture du Centre de conditionnement physique Lefrançois Sports prévue le 1^{er} mai 2017.

Adoptée à l'unanimité

131-12-2016 6.7 SOUS-TRAITANCE – MÉTRO

ATTENDU QUE que suite au nouveau plan d'actions, le centre sportif et culturel de Brandon offre le service banquet.

ATTENDU QUE le Métro Plus Saint-Gabriel sera un sous-traitant pour notre service banquet, en ce qui concerne les buffets froids.

ATTENDU QUE les menus de buffet froid seront offerts par le service banquet du Centre sportif et culturel de Brandon.

Il est proposé par Jacques MARTIAL

Appuyé par Gaétan GRAVEL

Et résolu :

QUE les membres de la Régie Intermunicipale autorisent le Centre sportif et culturel de Brandon à s'affilier avec « Métro Plus Saint-Gabriel » comme sous-traitant.

QUE les membres de la Régie Intermunicipale autorisent madame Stéphanie Marier à signer une entente de service avec «Métro Plus Saint-Gabriel».

132-12-2016 6.8 CONCESSION PLAGE 2017

ATTENDU QUE le Centre sportif et culturel de Brandon veut encore une fois cette année, prolonger ses services au Bistro de la plage.

ATTENDU QUE ceci aura pour effet de créer des emplois permanents à temps plein dans notre organisation en plus d'améliorer la qualité de vie de nos employés. C'est pourquoi nous avons fait la demande à Ville Saint-Gabriel, afin d'obtenir la concession de la terrasse et du bar pour l'été 2017.

ATTENDU QUE suite à l'obtention de la concession de la terrasse et du bar pour l'été 2017, le Centre sportif et culturel de Brandon fera une sous-concession à une entreprise locale pour le département du casse-croûte.

ATTENDU QUE les conditions du CSCB seront respectées et appliquées par ladite entreprise locale.

Il est proposé par Yves MORIN

Appuyé par Jacques MARTIAL

Et résolu :

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB acceptent qu'un projet d'extension des services du C.S.C.B., favorisant le développement de Ville Saint-Gabriel, Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon et de notre organisation, reprenne place à la plage durant l'été 2017.

QUE ce projet d'extension soit respecté et appliqué par l'entreprise locale, suite à une sous-concession.

QUE les membres de la Régie Intermunicipale autorisent madame Stéphanie Marier à signer une entente de service avec ladite entreprise locale et avec Ville Saint-Gabriel.

Adoptée à l'unanimité

133-12-2016 6.9 EMBAUCHE RESSOURCE

ATTENDU QUE nous avons procédé à l'embauche d'une nouvelle ressource pour le C.S.C.B. il s'agit de Marylyn SAVAGE, pour le poste de surveillante de plateau au Centre de conditionnement physique Lefrançois Sports.

Il est proposé par Gaétan GRAVEL

Appuyé par Denis GAMELIN

Et résolu :

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB acceptent l'embauche de cette nouvelle ressource en respectant la grille salariale en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

134-12-2016 7. VARIA

7.1 AVIS DE MOTION – MODERNISATION CSCB

ATTENDU QU'UN avis de motion est donné par le conseiller de Ville Saint-Gabriel, Yves MORIN, à l'effet qu'il entend proposer lors d'une séance subséquente, le projet de règlement décrétant un emprunt n'excédant pas 200 000 \$ pour l'exécution de travaux de rénovation du système de réfrigération ainsi que la modernisation de la salle multifonctionnelle. Le coût total des travaux est évalués à 340 000\$.

135-12-2016 8. CORRESPONDANCES

DEMANDE FADOQ – LOCATION ARÉNA

136-12-2016 9. PÉRIODE DES QUESTIONS

137-12-2016 10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jacques MARTIAL

Appuyé par Céline CLOUTIER

Et résolu :

QUE la séance ordinaire de ce 15 décembre 2016, soit et est levée à compter de 20h29.

Adoptée à l'unanimité

***Manon Rainville, Présidente et Mairesse
St-Gabriel-de-Brandon***

***Stéphanie Marier, Directrice générale
et secrétaire-trésorière de la Régie***